

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : MR132B41 | Spécialisation Promotion Immobilière



Accréditation

Valable jusqu'au 31/08/2025

Présentation

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Compétences :

- Suivre l'intégralité d'une opération de promotion, dans sa chronologie et dans tous ses aspects, depuis la prospection foncière jusqu'à la livraison des bâtiments construits et à la gestion des contentieux postérieurs
- Participer (rédaction, conseil) à la conclusion des contrats de vente en l'état futur d'achèvement; suivre l'exécution des contrats jusqu'à l'achèvement et la réception des travaux puis la livraison
- Participer (rédaction, conseil) à la conclusion des différents types de contrats de délégation de la maîtrise d'ouvrage, notamment le contrat de promotion immobilière et le contrat de construction de maison individuelle; suivre l'exécution des contrats jusqu'à l'achèvement et la réception des travaux puis la livraison au déléguant
- Anticiper les incidences fiscales de la réalisation d'opérations immobilières
- Assurer le respect des règles relatives à l'organisation des chantiers de construction et aux conditions de travail sur ceux-ci, en vue notamment d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs; participer au contrôle par l'administration du respect de ces règles
- Utiliser les différents outils numériques d'aide à la conception, à la réalisation et à la gestion de projets immobiliers

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Programme

Unités Obligatoires

- Organisation juridique de l'immeuble bâti (DRM223)
- Langue étrangère (DRM224)

- Performance environnementale des bâtiments (DRM225)
- Aspects et déroulement de l'opération de promotion (DRM201)
- Contrats de vente d'immeubles à construire ou à rénover (DRM202)
- Contrats de délégation de maîtrise d'ouvrage (DRM203)
- Fiscalité de l'opération immobilière (DRM204)
- Réglementation des chantiers (DRM205)
- Construction et usages du numérique (DRM206)

Modalités

La validation du bloc nécessite d'avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent, soit par succès à l'examen (épreuve écrite de mise en situation professionnelle), soit par validation des études supérieures antérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE).

Une compensation entre notes est opérée au sein du bloc. Toutefois, les notes inférieures à 8/20 ne sont pas compensables.

Tarif

Avec mon CPF	4.000 €
Mon employeur finance	5.000 €
Pôle Emploi finance	2.500 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 2.500 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 2.500 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

La capitalisation des blocs de compétences composant le Master Immobilier spécialité Montage d'opérations immobilières, permet l'acquisition du diplôme. L'accès à chaque bloc se fait sur la base de prérequis spécifiques à chacun.

Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu du Master Immobilier spécialité Montage d'opérations immobilières (MR13201A) du Cnam Nouvelle-Aquitaine.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

- Développeur foncier
- Responsable de programmes immobiliers